

Ville Prudente



Ville Prudente

Valoriser les villes et villages de France les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières, voilà une démarche qui a plu à la Commission européenne ! Et qui a valu à l'association Prévention Routière de recevoir l'un des prix Excellence in Road Safety Awards 2018, décernés dans le cadre de la Charte européenne de la sécurité routière, pour la création du label Ville Prudente. Un projet jugé « hautement innovant » et reconnu comme « un très bon exemple combinant l'engagement local avec l'effet de levier d'une reconnaissance nationale ».



La cérémonie s'est tenue le 26 juin à Bruxelles, à la Bibliothèque Solvay. L'occasion pour Violeta Bulc, Commissaire européenne aux Transports, de rappeler que la sécurité routière est à la fois un objectif commun et une responsabilité partagée. « Pour que nos routes et nos véhicules soient sûrs et que les usagers soient en sécurité, a-t-elle insisté, il faut que les entités nationales et locales, de même que la société civile et l'industrie travaillent en étroite collaboration. » Un souhait partagé par Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière, qui a tenu à saluer « les centaines de candidatures de communes, soucieuses de valoriser leurs actions auprès de leurs administrés ».

Mirande Ville prudente

Juste après avoir reçu l'écharpe d'or une distinction pour les villes s'impliquant dans la prévention routière, la commune de Mirande a postulé pour l'obtention de ce nouveau label. Auditionnée en juin dernier la ville recevra le panneau officiel lors de sa prochaine campagne de sécurité routière qui se déroule chaque année tant auprès des établissements scolaires qu'auprès des aînés.